

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFEAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 JUIN 2025**

Délibération n° 2025-04-53

Date de la convocation : 21 juin 2025

Nombre de conseillers en exercice : 20

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de procurations : 4

Votes : 18

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Le **vingt-sept juin deux-mil-vingt-cinq à vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFEAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, MANDON Geneviève, ROCHETIN Pascale, CHAVANA Jean Luc, MERLE Evelyne, THOUMY Denis, SANTIAGO François, LARGERON Olivier, BASTY Jean Pierre, FAURE Pascal, BESSON Héléne, EBOLI laure, LESCANNE Etienne.

Procurations :

TEYSSIER Michel, procuration à CHAVANA Jean-Luc

CROZET Héléne, procuration à MANDON Geneviève

RAYMOND Jonathan, procuration à SEUX Christian

ORIOU Jessica, procuration à MERLE Evelyne

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20250627-2025-04-53-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2025

Absent excusé : LAROIX Laurence, MASSARDIER Alexandre

Secrétaire :

EBOLI Laure

OBJET : CAMPING MUNICIPAL, GITE D'ETAPE ET CHALETS DE LA CROIX DE GARRY - TARIFS 2025

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur les tarifs du camping municipal, du gîte d'étape et des chalets loisirs de la Croix de Garry. Cette nouvelle grille est simplifiée et les tarifs des locations comprennent désormais le chauffage et l'électricité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **FIXE les tarifs à compter du 15 octobre 2025** comme suit :

CAMPING TVA 10 %

TARIFS JOURNALIERS :	H.T.	T.T.C.
• Nuitée par personne.....	5.82 €	6.40 €
• Enfant de 2 à 10 ans	2.00 €	2.20 €
• Enfant - de 2 ans.....		Gratuit
• Emplacement (1tente ou 1 caravane ou camping-car)	6.82 €	7.50 €
• Tente supplémentaire	3.91 €	4.30 €
• Véhicule supplémentaire (auto ou moto)	2.72 €	3.00 €
• Electricité 6 ampères	5.45 €	6.00 €
• Animal de compagnie	1.82 €	2.00 €
• Rallonge électrique si perte, dégradation ou non restitution.....		30.00 €
• Jeton laverie	4.55 €	5.00 €

FORFAIT

Le forfait comprend : un emplacement pour une caravane ou une tente + électricité + 1 voiture + 4 personnes maximum

ANNUEL : OUVERTURE DU 15 AVRIL AU 15 OCTOBRE

- Forfait payable en 3 échéances au 01/05 – 01/07 – 01/09
par titre de recette auprès du Trésor Public 954.54 € 1 050.00 €
- par personne supplémentaire..... 86.36 € 95.00 €

• Forfait électricité limité à 6 ampères..... 250.00 €

• Garage mort du 16 octobre au 14 avril uniquement dans la partie haute du camping

Du 15 octobre au 15 avril le camping reste fermé. Les propriétaires des caravanes ayant souscrit un abonnement annuel, qui bénéficient à titre gratuit du garage mort, peuvent visiter leur véhicule en s'adressant pendant la journée au gardien des installations sportives, en dehors des heures travaillées au personnel municipal d'astreinte et sur rendez-vous. Le stationnement des caravanes dans la partie basse du camping est interdit.

1 MOIS : • Juillet ou Août..... 386.36 € 425.00 €
 • par personne supplémentaire..... 77.27 € 85.00 €
 • Forfait électricité limité à 6 ampères..... 40.00 €

1 MOIS : • avril – mai – juin - septembre..... 263.64 € 290.00 €
 • par personne supplémentaire..... 39.10 € 43.00 €
 • Forfait électricité limité à 6 ampères..... 40.00 €

GITE D'ETAPE TVA 10 %

TARIFS JOURNALIERS :	H.T.	T.T.C.
• 1 journée avec nuit (16 h à 16 h le lendemain) par personne	20.90 €	23.00 €
• Location du gîte sans hébergement jusqu'à 20 h	136.36 €	150.00 €
• Arrhes.....		25 % du prix du séjour
• Location de draps : la paire	11.82 €	13.00 €
• Forfait ménage	72.73 €	80.00 €
• Caution		200.00 €

CHALETs ET PAVILLON D'ANIMATION TVA 10 %

TARIFS :	H.T.	T.T.C.
CHALETs 4/6 personnes :		
Location au mois du samedi au samedi		
• D'Octobre à mai.....	790.90 €	870.00 €
• De Juin à septembre	1 263.63 €	1 390.00 €
Location à la semaine du samedi au samedi		
• Juillet ou août	490.90 €	540.00 €
• Juin ou septembre.....	436.36 €	480.00 €
• Octobre à mai	345.45 €	380.00 €
Location au week-end		
• 1 nuit	118.18 €	130.00 €
• Nuit supplémentaire	77.27 €	85.00 €
• Location de draps : la paire	11.82 €	13.00 €
• Forfait Ménage	59.10 €	65.00 €
• Téléviseur		Gratuit
• Caution		200.00 €

PAVILLON D'ANIMATION :

• Journée de 8h à 22 h..... 154.55 € 170.00 €
 • Demi-journée de 4h

Location du pavillon pour des animations commerciales ou artisanales :

• 1^{ère} location - 1 jour - Résident

• 1 ^{ère} location - 2 jours - Résident.....	145.45 €	160.00 €
• A partir de la 2 ^{ème} location – 2 jours - Résident.....	72.72 €	80.00 €
• 1 ^{ère} location - 2 jours - Extérieur.....	172.72 €	190.00 €
• A partir de la 2 ^{ème} location -2 jours - Extérieur	86.36 €	95.00 €

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUX, le 27 juin 2025.

Le Maire
Vincent DUCREUX

La secrétaire de séance
Laure EBOLI

